

Membres	15
Présents	9
Représentés	2
Votants	9
Exprimés	11
- Pour	11
- Contre	0
- Abstention	0

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORREZE
COMMUNE D'EYREIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211908108-20260129-2026-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2026

DELIBERATION N° 2026-04

Séance du 29 Janvier 2026

Objet : Demande de subvention DETR – Chaufferie école

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf janvier, à dix-huit heures quinze minutes, Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 20 janvier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LE MIGNON Marie-Pierre,

<i><u>Présents</u> : LE MIGNON Marie-Pierre, AGNOUX Marie-Thérèse, MORENA Jean-Philippe, DICHAMP Adeline, GRANCHER Isabelle, HERMABESSIERE Patrick, MAZEAU Mireille, NOILHAC Patricia, RIVIERE Patrice</i>
<i><u>Absent(s) ayant donné pouvoir</u> : GARCIA Sébastien à GRANCHER Isabelle, SOULIER Daniel à LE MIGNON Marie-Pierre</i>
<i><u>Absent(e)s</u> : CAUDIE Christelle, CHARBONNEL Jean-Loup, SABEAU Fabrice, SAINNEVILLE Jean-Marie</i>
<i><u>Secrétaire de séance</u> : MAZEAU Mireille</i>

Madame la Maire présente au Conseil Municipal le projet et la proposition de prix concernant le changement de la chaufferie de l'école établie par le Centre Régional des Energies Renouvelables (C.R.E.R) en lien avec la communauté d'agglomération (Tulle Agglo).

Madame la Maire, informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention « DETR » auprès de l'Etat est possible.

Ci-dessous le récapitulatif du coût :

	Montant HT	TVA (20%)	Montant TTC	Taux d'aide
Dépenses liées à l'opération	72 545 €	14 509 €	87 054 €	
Aide potentielle supplémentaire : DETR	26 841 €			37 %
Autofinancement	45 703 €	9 140 €	54 844 €	
<i>Aide potentielle : Fond Chaleur</i>	<i>24 665 €</i>			<i>34 %</i>
<i>Récupération TVA : FCTVA (16,404% x 87 054)</i>			<i>14 280 €</i>	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Solliciter la demande de la subvention DETR comme indiqué dans le tableau ci-dessus
- Autorise la Maire à signer toutes les pièces comptables et administratives concernant ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Maire,
Marie-Pierre LE MIGNON

